



Fiche Signalétique

Section 1: Identification du Produit et de l'Entreprise

Nom du produit: Liquide de brumissage Engine Stor® (vrac)

Numéro(s) de produit: 06069

Utilisation du produit: Liquide de brumissage

Coordonnées du fabricant / fournisseur:

Aux États-Unis:
CRC Industries, Inc.
885 Louis Drive
Warminster, PA 18974
www.crcindustries.com
1-215-674-4300 (Généralités)
800- 521-3168 (Technique)
800-272-4620 (Service à la clientèle)

Au Canada:
CRC Canada Co.
2-1246 Lorimar Drive
Mississauga, Ontario L5S 1R2
www.crc-canada.ca
1-905-670-2291

Urgence 24 heures – CHEMTREC: 800-424-9300 ou 703-527-3887

Section 2: Identification des Risques

Vue d'Ensemble des Risques

Apparence et odeur: Liquide ambre visqueux, odeur de pétrole

Effets potentiels sur la santé:

EFFETS AIGUS:

YEUX: Le contact peut causer une légère irritation notamment un picotement, un écoulement ou une rougeur.

PEAU: Le contact peut causer des rougeurs, des démangeaisons, des brûlures et abîmer la peau. Un contact prolongé ou répété peut aggraver l'irritation et entraîner une dermatite. L'absorption cutanée ne doit avoir aucun effet nocif.

INHALATION: Degré de toxicité faible par inhalation anticipé. Les concentrations élevées de vapeurs sont irritantes pour les voies respiratoires et peuvent causer des maux de tête, étourdissements, anesthésie, somnolence, et avoir d'autres effets sur le système nerveux.

INGESTION: L'ingestion peut causer un malaise gastro-intestinal. Bien que peu probable en raison de la viscosité, de petites quantités de ce produit aspiré par l'appareil respiratoire lors d'une ingestion ou d'un vomissement peut entraîner des lésions pulmonaires de légères à sévères, voire progressivement la mort.

EFFETS CHRONIQUES: Aucun connu.

ORGANES VISÉS: Aucun connu.

État physique aggravé par exposition: Dermatite préexistante

Se reporter à la section 11 pour les renseignements sur la toxicologie et la cancérogénicité

Nom du produit: **Liquide de brumisage Engine Stor™** (aérosol)

Numéro(s) de produit: **06069**

Section 3: Composition / Renseignements sur les Ingrédients

COMPOSANT	NUMÉRO CAS	% par pds
Distillats naphthéniques hydrotraités	64742-52-5	35 – 45
Distillats paraffiniques à solvant raffiné	64741-88-4	35 - 45
Mélange inhibiteur	propriété	10 - 20

Section 4: Premiers Soins

- Contact oculaire: Asperger immédiatement avec beaucoup l'eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin, si l'irritation persiste.
- Contact cutané: Retirer les vêtements contaminés et laver la zone touchée avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin, si l'irritation persiste. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.
- Inhalation: Déplacer la personne à l'air frais. Maintenir la personne calme. Si la personne ne respire pas, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Communiquer avec un médecin.
- Ingestion: En cas d'ingestion, ne PAS provoquer le vomissement. Garder au repos. Obtenir rapidement de l'aide médicale.
- Avis aux médecins: Ce produit peut présenter un risque d'aspiration. Un lavage gastrique soigneux ou un vomissement peut être envisagé pour évacuer de grandes quantités de ce matériau. L'injection sous-cutanée ou intramusculaire nécessite un débridement chirurgical rapide.

Section 5: Mesures en cas d'Incendie

Propriétés d'inflammabilité: Ce produit est un liquide combustible de classe IIIB.

Point d'éclair: > 350°F / 176°C (TCC)	Limite d'explosion supérieure: ND
Température d'autoallumage: ND	Limite d'explosion inférieure: ND

Données pour incendie et explosion:

Moyen d'extinction approprié: Mousse, produit chimique sec, dioxyde de carbone, ou jet d'eau

Produits de combustion: Oxydes de carbone

Risques d'explosion: Les contenants, lorsqu'ils sont exposés à la chaleur d'un feu, peuvent accumuler de la pression et se fissurer

Protection des pompiers: Les pompiers doivent porter des appareils respiratoires autonomes, approuvés par NIOSH pour la protection contre la suffocation et la décomposition toxique possible des produits. Une protection oculaire et cutanée doit être fournie. Utiliser un vaporisateur d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie et pour affaiblir les vapeurs pouvant se former lors de la décomposition du produit.

Section 6: Mesures en cas de Fuites Accidentelles

Précautions personnelles: Utiliser les mesures de protection personnelle recommandées à la Section 8.

Précautions pour: Prendre les précautions nécessaires pour éviter la contamination du sol et des surfaces

Nom du produit: Liquide de brumisage Engine Stor™ (aérosol)

Numéro(s) de produit: 06069

l'environnement: d'eau. Ne pas vidanger dans les égouts ni les collecteurs d'eau pluviales.

Méthodes de confinement et de nettoyage: Éliminer les sources d'ignition. Ériger une digue autour du déversement. Ventiler la zone avec de l'air frais. Dans un espace confiné ou dont la circulation d'air est limitée, les nettoyeurs doivent porter une protection respiratoire appropriée. Récupérer ou absorber le matériel répandu à l'aide d'un absorbant indiqué pour les déversements de produits chimiques. Mettre les absorbants utilisés dans des contenants de déchets appropriés.

Section 7: Entreposage et Manipulation

Procédures de manipulation: Éviter la contamination à l'eau afin de minimiser la dégradation du produit. Se laver après l'utilisation et avant de manipuler de la nourriture. Garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Les directives d'utilisation du produit se trouvent sur l'étiquette du produit.

Procédures d'entreposage: Conserver dans un endroit frais et sec, à l'abri des rayons du soleil. Garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Conserver hors de la portée des enfants.

Niveau d'entreposage d'aérosol: NA

Section 8: Contrôles d'Exposition / Protection Personnelle

Directives sur l'exposition:

COMPOSANT	OSHA		ACGIH		AUTRE		UNITÉ
	TWA	STEL	TWA	STEL	TWA	SOURCE	
Distillats naphthéniques hydrotraités	5*	NE	5*	10*	NE		mg/m ³
Distillats paraffiniques à solvant raffiné	5*	NE	5*	10*	NE		mg/m ³
Mélange inhibiteur	NE	NE	NE	NE	NE		
N.E. Non établi	(c) – ceiling (plafond)		(s) – skin (peau)		(v) – vacated (libre)		

Contrôles et protection:

Contrôles techniques: L'aire doit être suffisamment aérée. Un appareil d'aspiration local est habituellement préféré, car il permet de contrôler les émissions d'un contaminant à la source, empêchant sa dispersion dans l'aire de travail. Si nécessaire, utiliser des moyens mécaniques pour maintenir les niveaux de vapeur en dessous des directives d'exposition. Dans un espace confiné, observer les règlements OSHA en vigueur.

Protection respiratoire: Aucune requise pour un travail effectué sous une ventilation adéquate. S'il n'est pas possible d'avoir des contrôles mécaniques ou si l'exposition dépasse les limites d'exposition permises, utiliser un respirateur à cartouche filtrante approuvé par NIOSH avec une cartouche de produits chimiques anti-vapeurs organiques. Une surveillance de l'air est indispensable pour établir les niveaux d'expositions des employés. Utiliser un appareil respiratoire autonome dans les espaces confinés et en cas d'urgence.

Protection visuelle/ faciale: Sous des conditions normales, porter des lunettes de protection. En cas de probabilité raisonnable de contact avec le liquide, porter des lunettes protectrices contre les agents chimiques.

Protection cutanée: Utiliser des gants de protection en nitrile ou en néoprène. Utiliser, également, un survêtement de protection en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.

Nom du produit: Liquide de brumisage Engine Stor™ (aérosol)

Numéro(s) de produit: 06069

Section 9: Propriétés Physiques et Chimiques

État physique: liquide

Couleur: ambre

Odeur: pétrole

Seuil d'odeur: ND

Gravité particulière: 0.896

Point d'ébullition initial: 212°F / 100°C

Point de congélation: ND

Pression de vapeur: < 0,1 mmHg @ 68°F

Densité de vapeur: > 1 (air = 1)

Taux d'évaporation: lent

Solubilité: Négligeable dans l'eau

Coefficient de distribution eau/huile: ND

pH: ND

Composés Organiques volatiles: Pds %: 0,2 g/L: 1,8 lb/gal: 0,01

Section 10: Stabilité et Réactivité

Stabilité: Stable

Conditions à éviter: Températures extrêmes, sources d'ignition

Matériaux incompatibles: Agents d'oxydation puissants

Produits à décomposition dangereuse: Oxydes de carbone, oxydes de soufre, hydrocarbures

Possibilité de réactions dangereuses: Non

Section 11: Information Toxicologique

Ce produit n'a pas subi d'études toxicologiques à long terme. L'information suivante est disponible pour les composants de ce produit.

Toxicité aigue:

<u>Composant</u>	<u>Oral LD50 (rat)</u>	<u>Dermique LD50 (lapin)</u>	<u>Inhalation LC50 (rat)</u>
Distillats naphthéniques hydrotraités	> 5 000 mg/kg	> 2 000 mg/kg	2,18 mg/L/4H
Distillats paraffiniques à solvant raffiné	> 5 000 mg/kg	> 2 000 mg/kg	Aucunes données
Mélange inhibiteur	Aucunes données	Aucunes données	Aucunes données

Toxicité chronique:

<u>Composant</u>	<u>OSHA Carcinogène</u>	<u>IARC Carcinogène</u>	<u>NTP Carcinogène</u>	<u>Irritant</u>	<u>Sensibilisateur</u>
Distillats naphthéniques hydrotraités	Non	Non	Non	Non	Non
Distillats paraffiniques à solvant raffiné	Non	Non	Non	Non	Inconnu
Mélange inhibiteur	Non	Non	Non	Inconnu	Inconnu

Toxicité reproductive: Aucune information disponible

Nom du produit: Liquide de brumisage Engine Stor™ (aérosol)

Numéro(s) de produit: 06069

Tératogénicité: Aucune information disponible
Mutagénicité: Aucune information disponible
Effets synergétiques: Aucune information disponible
Autre: Distillats paraffiniques: Le test de produit au moyen d'IP 346 démontre un contenu de DMSO PAH de < 3 % en poids.

Section 12: Information Écologique

Ce produit n'a pas subi d'études écologiques. L'information suivante est disponible pour les composants de ce produit.

Écotoxicité: Aucune information disponible
Persistance / Dégradabilité: Aucune information disponible
Bioaccumulation / Accumulation: Aucune information disponible
Mobilité dans l'environnement: Aucune information disponible

Section 13: Élimination

Classification déchets: Ce produit n'est pas un déchet dangereux.
Les contenants vides peuvent être recyclés.

Toutes les activités d'élimination doivent respecter les réglementations fédérales, provinciales et municipales. Les réglementations municipales peuvent être plus rigoureuses que les exigences fédérales ou provinciales.

Section 14: Information pour le Transport

Département des transports É.-U. (terre): Pas réglementé

ICAO/IATA (air): Pas réglementé

IMO/IMDG (eau): Pas réglementé

Réserves spéciales: Aucune

Section 15: Réglementation

Règlements fédéraux É.-U.:

Toxic Substances Control Act (TSCA) (Loi réglementant les substances toxiques):
Tous les ingrédients sont soit indiqués dans l'inventaire TSCA ou exemptés.

Comprehensive Environmental Response, Compensation and Liability Act (CERCLA):
Il existe des quantités à déclarer pour les ingrédients suivants: Aucune

Le National Response Center (800-424-8802) ou votre comité d'organisation en cas d'urgence local doit être immédiatement avisé de tous déversements ou fuites suite à la perte de l'un des ingrédients dont la quantité doit être déclarée.

Superfund Amendments Reauthorization Act (SARA) Titre III:
Section 302 Substances extrêmement dangereuses (EHS): Aucune

Section 311/312 Catégories de danger:	Risque d'incendie	Non
	Risque réactif	Non
	Libération de pression	Non

Nom du produit: Liquide de brumisage Engine Stor™ (aérosol)

Numéro(s) de produit: 06069

Risque aigu pour la santé Oui
Risque chronique pour la santé Non

Section 313 Produits
chimiques toxiques:

Ce produit contient les substances suivantes qui doivent être reportées selon la section 313 du titre III de la loi SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) de 1986 et 40 CFR Part 372:
Aucune

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique:

Section 112 Polluants atmosphériques dangereux: Aucune

Réglementation canadienne:

Règlements sur les produits contrôlés:

Ce produit a été classé conformément aux critères de risque des règlements sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par les règlements des produits contrôlés.

Classe de risque SIMDUT: Pas réglementé

Inventaire LIS canadien: Tous les ingrédients sont soit indiqués dans l'inventaire LIS ou exemptés.

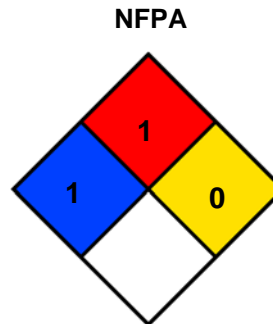
Réglementation Union Européenne:

Conformité RoHS: Ce produit est conforme à la Directive 2002/95/EC du Parlement européen et du Conseil du 27 janvier 2003. Ce produit ne contient aucune des substances interdites telles qu'énumérées à l'article 4(1) de la directive RoHS.

Réglementation complémentaire: Aucune

Section 16: Autres Informations

HMIS® (II)	
Santé:	1
Inflammabilité:	1
Réactivité:	0
EPP:	B



Valeur nominale entre 0 (aucun danger) à 4 (danger grave)

Préparé par: Michelle Rudnick
N° CRC: 537B
Date de révision: 05/26/2015

Modifications depuis la dernière révision: date de révision

L'information contenue sur ce document concerne ce matériau en particulier, tel que fourni. Elle peut devenir non valide s'il est utilisé en combinaison avec tout autre matériau. Cette information est exacte selon les connaissances de CRC Industries ou l'exactitude des sources mises à la disposition de CRC. Avant d'utiliser un produit, lire attentivement les avertissements et directives sur l'étiquette. Pour obtenir des précisions sur toute information contenue sur cette fiche signalétique, veuillez vous adresser à votre superviseur, à un professionnel de la santé et de la sécurité ou aux Industries CRC.

Nom du produit: Liquide de brumisage Engine Stor™ (aérosol)

Numéro(s) de produit: 06069

ACGIH:	American Conference of Governmental Industrial Hygienists	N.R.	Non défini
CAS:	Registre CAS	NIOSH:	National Institute of Occupational Safety & Health
CFR:	Code des règlements fédéraux	NFPA:	National Fire Protection Association
DOT:	Département des transports	NTP:	Programme national de toxicologie
LIS:	Liste intérieure des substances	OSHA:	Occupational Safety and Health Administration
g/L:	Grammes par litre	PMCC:	Méthode Pensky-Martens en vase clos
HMIS:	Système d'identification des matériaux dangereux	EPP:	Équipement de protection personnelle:
IARC:	Agence internationale pour la recherche sur le cancer	ppm:	Parties par million
IATA:	Association du transport aérien international	RoHS:	Restriction des substances dangereuses
OACI:	Organisation de l'aviation civile internationale	STEL	Limite d'exposition de courte durée
IMDG:	Code maritime international des marchandises dangereuses	TCC:	Méthode Tagliabue en vase clos
OMI:	Organisation maritime internationale	TWA:	Moyenne pondérée dans le temps
lb/gal:	Livres par gallon	SIMDUT:	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
CL:	Concentration létale		
DL:	Dose létale		
ND	Non applicable		